

**MAIRIE DE GOURBERA**  
**DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX**  
**SYNTHESE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 07 avril 2022 à 19h30**

Sous la présidence de Philippe CASTEL, Maire.

Présents Jean-Pierre Courrèges, Jean-François Dussarrat, Marie Lapébie, Elsa Légize, Alex Maury, Dominique Oréa, Marc Pérol, Max Rossetti

Absent(es) excusé(es) : Caroline DUPOUY donne procuration à Philippe Castel.  
Anne-Marie Detouillon

Absent(es) :

**DATE DE CONVOCATION : 30/03/2022**  
**SECRETAIRE DE SEANCE** Jean-François Dussarrat

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 24 février 2022**

**Le Conseil Municipal,**  
**A l'unanimité des membres présents et représentés**  
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 février 2022

**1) VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame Sahores, comptable à la trésorerie de Dax. Après avoir visé et certifié le montant des titres à recouvrer et des mandats émis, Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil le vote du compte de gestion.

	Section investissement	Section de fonctionnement	Total
Titres de recettes émis	83 694,69€	249 441,51€	
Mandat émis	80 160,59€	235 768,15 €	

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2021

**2) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil le compte administratif 2021

<b>Investissement</b>		
<i>Dépenses</i>	Prévu	156 810,25
	Réalisé	102 763,37
	Reste à réaliser	2860,79
<i>Recettes</i>	Prévu	156 810,25
	Réalisé	83 694,69
	Reste à réaliser	0€
<b>Fonctionnement</b>		
<i>Dépenses</i>	Prévu	370 908,46 €
	Réalisé	235 768,35 €
	Reste à réaliser	0 €
<i>Recettes</i>	Prévu	370 908,46 €
	Réalisé	400 959,48 €
	Reste à réaliser	0€

Monsieur le Maire indique que les dépenses de fonctionnement ont dans l'ensemble baissé en 2021. On note une augmentation au niveau des services extérieurs qui s'explique par le recours à une entreprise de travaux d'espaces verts pour pallier l'absence de l'agent technique démissionnaire en 2020. On remarque que les charges de personnel ont diminué. Cela est dû en partie à la baisse des effectifs en 2021. En effet, le recrutement d'un nouvel agent technique se fera sur l'exercice 2022. Il y a eu par contre une charge supplémentaire au niveau du poste administratif qui a été occupé en binôme jusqu'au mois de juillet, date de départ à la retraite de la secrétaire de mairie.

Après avoir présenté les comptes de l'exercice, Monsieur le Maire se retire.

Monsieur Jean-François Dussarrat préside l'assemblée et propose de passer au vote du compte administratif 2021.

#### Résultat de clôture de l'exercice

**Investissement** : - 19 068,68€

**Fonctionnement** : 165 191,33€

**Résultat global** : 146 122,65 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le compte administratif 2021.

Monsieur le Maire préside à nouveau l'assemblée et propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 - excédent : 165 191,33 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 21 929,47 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 143 261,86 €

Résultat d'investissement reporté (001) - déficit : 19068,68 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2021.

#### VOTE DES TAUX 2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter de 1% les taux d'imposition pour 2022.

**TFB 2021**  
29,98%



**TFB 2022**  
30,28



**TFNB 2021**  
63,78%



**TFNB 2021**  
64,42%

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que cette hausse reste faible et qu'il est préférable à son avis d'opérer une augmentation légère mais régulière et ainsi éviter aux administrés une hausse brutale des impôts.

Monsieur Pérol remarque que les impôts augmenteront de tout manière car la base à laquelle s'applique ces taux augmentera de 3,4% en 2022. et souhaite que Gourbera suive cette voie pour cette année.

Madame Elsa Léglize exprime également sa réticence à augmenter les taux d'imposition car le contexte de crise actuelle génère une importante hausse des dépenses pour les foyers.

Monsieur le Maire indique qu'il est à tout fait conscient de la situation difficile du moment que la commune subit également l'accroissement des coûts de fonctionnement. Les recettes supplémentaires ont pour but d'investir dans des infrastructures qui amélioreront la vie de la population sur Gourbera, notamment les enfants et les associations.

A la majorité des voix, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2021.

**Taxe Foncière sur le Bâti : 29,98% ; Taxe Foncière sur le Non Bâti : 63.78%**

### 3) PROVISIONS POUR RISQUES

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une délibération portant sur une provision pour risques doit être votée pour inscrire cette dépense au budget 2022

Toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont soumises à un régime de droit commun de provisions pour risques, avec obligation de provisionner en présence de 3 risques principaux (art. R 2321-2 du CGCT) : Vu la proposition d'inscrire au budget primitif les provisions pour risques ci-dessous

#### **Au compte 6817 : Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulant**

La provision est estimée sur la base des taux d'encaissement, du contexte général de recouvrement et du nombre de points de recouvrement récupérés suite aux relances. La provision est réévaluée régulièrement en fonction des encaissements réels reçus par la commune au minimum une fois par an, plus souvent si nécessaire.

Pour 2022, le risque est estimé à environ 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'inscrire au budget primitif 2022 les provisions semi-budgétaires pour un montant de 500 €.

### 4) VOTE DU BUDGET 2022

Monsieur le Maire présente le budget 2022.

<b>Investissement</b>	
Dépenses	201 940,33 € (dont 2860,79 € de RAR)
Recettes	201 940,33 €
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	435 168,86 €
Recettes	435 168,86 €

Monsieur le Maire énonce les chapitres de dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>78 517,00</b>	<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>48 923,00</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	30 000,00	73 - Impôts et taxes	136 316,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	34 017,00	74 - Dotations, subventions et participations	46 669,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 400,00	75 - Autres produits de gestion courante	43 740,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 100,00	76 - Produits financiers	4,00
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>57 640,00</b>	77 - Produits exceptionnels	755,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	80,00	78 - Reprises provisions semi-budgétaires	500,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 450,00	013 - Atténuations de charges	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	56 110,00	002 - Excédent de fonctionnement reporté	143 261,86
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>72 000,00</b>		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>57 940,00</b>		
<b>66 - Charges financières</b>	<b>1 349,00</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>200,00</b>		
<b>68 - Dotations provisions semi-budgétaires</b>	<b>500,00</b>		
<b>022 - Dépenses imprévues</b>	<b>5 000,00</b>		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>273 146,00</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>420 168,86</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>162 022,86</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>435 168,86</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>435 168,86</b>

Monsieur le Maire présente la section d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	19 068,68	001 - Excédent d'investissement reporté	
020 - Dépenses imprévues	5 386,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	26 164,47
16 - Emprunts et dettes assimilés	6 516,00	13 - Subventions d'investissement reçues	13 053,00
204 - Subventions d'équipement versées	16 500,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	700,00
21 - Immobilisations corporelles	29 608,86	<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>39 917,47</b>
23 - Immobilisations en cours			
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>77 079,54</b>		
202002 – Reste à réaliser	2 860,79		
202003 - RENOVATION GRANGES	32 000,00		
2022 - OPERATION CITYPARK	75 000,00		
<b>Total dépenses opérations d'investissement.</b>	<b>109 860,79</b>		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>15 000,00</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>162 022,86</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>201 940,33</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>201 940,33</b>

Monsieur le Maire propose de passer au vote. A l'unanimité, les conseillers municipaux votent le budget 2022.

## 5) POINT SUR LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de composer le bureau de vote pour les élections présidentielles.

<b>Élection présidentielle 1<sup>er</sup> tour</b>	
<b>Matin de 8h à 13h00</b>	<b>Après-midi de 13h à 19h00</b>
Président : Philippe Castel	Vice – président : Alex Maury
Assesseur : Dominique Oréa	Assesseur : Elsa Léglize
Assesseur : Marie Lapébie	Assesseur : Max Rossetti
Secrétaire du bureau : Jean-François Dussarrat	

<b>Élection présidentielle 2<sup>ème</sup> tour</b>	
<b>Matin de 8h à 13h00</b>	<b>Après-midi de 13h à 19h00</b>
Président : Philippe Castel	Vice – président :
Assesseur : Elsa Léglize	Assesseur : Max Rossetti
Assesseur : Dominique Oréa	Assesseur: Jean-Pierre Courrèges
Secrétaire du bureau de vote : Jean-François Dussarrat	

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire a levé la séance.